Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 81

Artikel: Le féminisme à l'étranger

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271878

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHEZ NOUS ET A L'ETRANGER

L'affaire des femmes détenues

Après le démenti de l'Ambassade de Grèce

En réponse au démenti publié dans nos journaux par l'Ambassade de Grèce en Suisse, le 10 novembre dernier, et à la déclaration du général Patakos parue récemment dans la presse étrangère, les femmes députés aux Grands Conseils des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, les femmes titulaires de chaires universitaires en Suisse, des théologiennes ainsi que les organisations et ligues féminines suisses, qui avaient adressé un télégramme au ministre de l'Intérieur en Grèce pour demander la libération des femmes grecques déportées ou en prison, sont en mesure de préciser que les femmes suivantes se trouvent à Yaros :

Marie Bena-Keltemlidis, Marie Karagheorgi, ancienne députée de l'EDA, Hélène Camoulaki, Sophie Coucouvitou, Tassia Glezos, Anna Slomou, Iri Yannari.

Elles sont toutes mères de petits enfants. Ces femmes vivent avec plus de deux cents autres déportées dans des conditions d'hygiène qui mettent en danger la vie de certaines d'entre elles.

Nous savons également que Mme Vasso Katrakis, lauréate du Prix international de gravure ; l'écrivain Hellé Joannidou ; Avra Partsalidou et plusieurs autres membres du Conseil du Mouvement féminin international (F.M.F.D.) sont cantonnées avec quarante-cinq femmes dans un local où elles sont soumises à un traitement particulièrement rigoureux.

Nous savons encore que des femmes sont détenues à la prison d'Averoff, à Athènes, parmi lesquelles Mme Voulgari, détenue politique, qui a son enfant auprès d'elle.

De nombreux enfants sont séparés de leurs mères déportées ou en prison et se trouvent dans un dénuement complet.

Les femmes suisses et les organisations féminines suisses, signataires du télégramme au général Patakos, dont les noms figurent ci-dessous, demandent instamment que ces mères et ces enfants soient libérés dans le plus bref délai et que les conditions générales de détention soient plus humaines.

Association suisse des théologiennes ; Association religieuse sociale de Suisse ; Association suisse des jardins d'enfants ; Association suisse des des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs ; Conseil suisse des associations pour la paix et le progrès ; Femmes radicales bernoises ; Femmes socialistes suisses : Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté ; Soutien de l'enfance ; Union chrétienne de jeunes gens.

LES DÉPUTÉES DES GRANDS CONSEILS DE VAUD, GENÈVE et NEUCHATEL

Nelly Bettex, Elisabeth Biaudet, Marcelle Blanc, Marcelle Corswant, Isabelle de Dardel, Gabrielle Ethenoz, Marguerite Greub, Emma Kammacher, Anne-Catherine Ménétrey, Marceline Miéville, Raymonde Schweizer, L. Vuille, M. Zimmerli-Silbernagel, Jacqueline Willener.

LES PROFESSEURS AUX UNIVERSITÉS DE BERNE, GENÈVE, LAUSANNE ET ZURICH :

Franziska Baumgarten-Tramer, Esther Bréguet, Britta Charleston, E. Ettlinger, M.-R. Knecht-Degoumois, Odette Libert, Berthe Reymond, Antoinette Virieux, Grete Luzi, Denise Boudry, Hedi Fritz.

LES PASTEURS A BALE :

Dorothée Hoch et Marianne Kappeler.

Un souffle nouveau anime l'Alliance internationale des femmes

Au congrès de l'Alliance internationale des femmes qui s'est tenu à Londres, du 1er au 10 août, on a défini à nouveau les buts poursuivis, jusqu'à présent, par cette association en vue d'obtenir, pour les femmes, droits égaux et responsabilités égales : **droits politiques égaux** (notons à ce sujet que dans tous les pays qui possèdent des associations affiliées à l'Alliance — sauf la Suisse — les hommes et les femmes jouissent de droits politiques égaux) et accès à une **responsabilité égale** obtenue surtout par le développement de l'intérêt que portent les femmes à la chose publique, afin qu'un nombre toujours plus grand d'entre elles puissent agir efficacement dans les parlements et au sein des autorités locales ; **droits civils égaux** de même que **formation égale et possibilités professionnelles égales** tant pour les femmes que pour les hommes.

L'assemblée qui comprenait des représentantes, à la couleur de peau et à l'habillement fort différents, venues de 40 pays du monde entier, fut unanime à admettre que malgré la diversité de leur situation, les problèmes et les difficultés des femmes sont, au fond, les mêmes dans les cinq continents.

Lors d'un colloque des jeunes participantes, Mme Siv Thorsel, juvénile sociologue suédoise, proposa la fondation, dans tous les pays, de groupes de jeunesse dans lesquels des jeunes filles, des jeunes hommes et des adultes des deux sexes, âgés au maximum de 30 ans, se donneraient pour tâche l'étude d'une **restructuration de la famille.** Les rôles respectifs des époux seraient définis de manière à ce que **chacun d'eux puisse y jouer tout son rôle tant au point de vue professionnel que familial.**

A son tour, une étudiante en droit de Copenhague, Mme Grethe Möller, développa un sujet, nouveau pour les Suissesses, dans lequel elle souhaitait que l'homme, lui aussi, reçoive une formation spéciale qui lui permettrait de bien accomplir ses devoirs familiaux. Elle proposa que le travail à temps partiel soit introduit aussi bien pour les hommes que pour les femmes afin que les hommes aient plus de temps à consacrer à leur famille. Elle signala, en passant qu'un tiers des membres des associations féministes danoises sont des hommes.

Ce furent encore les jeunes congressistes qui demandèrent **une imposition séparée des époux,** afin que le travail féminin qui constitue un apport positif pour la société, ne perde pas de son attrait par suite d'une surcharge fiscale qui ferait passer une famille dans une classe d'imposition supérieure. Il fut aussi démontré que certaines mesures légales et à intentions protectrices, prises en faveur des femmes jouent souvent en leur défaveur puisqu'elles incitent les employeurs à éviter d'appeler les femmes à certaines fonctions lucratives.

Il est hors de doute que de telles propositions visant à une restructuration de notre société seront, par leur nouveauté même, assez difficiles à accepter par de nombreux milieux helvétiques. Elles ne manquent cependant pas d'intérêt et il convient de les étudier sérieusement. Quoi qu'il en soit, la Suisse devrait admettre ce qui a été l'une des conclusions du congrès : c'est que, pour arriver à améliorer la situation de la femme — et d'abord pour que soit levée, pour elle, l'interdiction de participer à la vie politique — il est indispensable qu'un nombre toujours plus grand d'hommes à l'esprit ouvert, et quels que soient leur âge et leur situation, s'intéressent activement à la cause des femmes et la soutiennent de manière intensive.

L. R.

Coire

Espoir sur le plan communal ?

Le Conseil législatif de la ville de Coire a accepté une proposition de l'Exécutif communal tendant à l'introduction du droit de vote des femmes en matière communale. Les citoyens devront tout d'abord se prononcer sur le principe du suffrage féminin. En cas d'acceptation, on passera alors à la révision de la loi sur les élections et les votations.

Soleure

Cours d'instruction civique pour jeunes citoyens

Il existe à Soleure, depuis 1942, des cours d'instruction civique pour jeunes citoyens. Ces cours sont obligatoires pour les jeunes gens de 19 ans. Les élèves du collège cantonal en sont dispensés, ainsi que ceux qui suivent les cours d'hiver de l'Ecole d'agriculture.

Ces dernières années, les jeunes filles du même âge ont été invitées à suivre ces cours à titre facultatif — à vrai dire avec un succès variable. Il semble que le nombre des jeunes filles qui ont répondu à cet appel, a été proportionnellement plus grand à la campagne.

La présence des jeunes citoyennes exerce une bonne influence. Les discussions sont plus nourries,et surtout plus animées. En outre, bien des jeunes gens soignent leur langage en présence des jeunes filles. Du reste, pour les jeunes filles aussi, ces cours sont très instructifs et leur apprennent à s'exprimer dans des cercles restreints.

Il convient de relever que, dans ces cours, l'enseignement ne doit pas être simplement la continuation de l'enseignement scolaire. On doit y développer avant tout la libre expression des idées. Il s'agit d'apprendre à tenir compte de l'opinion des autres, et surtout de développer l'esprit de tolérance. Une qualité qui est loin d'être naturelle et évidente chez les jeunes !

Un cours comprend 36 heures. On peut y joindre, dans une mesure raisonnable, des excursions et des causeries sur certains sujets spéciaux. En général, on organise une visite au Palais fédéral pendant la session des Chambres, afin de montrer aux jeunes gens l'activité du Parlement fédéral. Certains assistent également à une séance du Grand Conseil. Très intéressantes sont aussi des visites à certains services cantonaux, comme par exemple à la chancellerie, au bureau du Registre foncier, etc.

L'enseignement doit être autant que possible près de la vie. L'actualité fournit, du reste, nombre de thèmes intéressants. Les efforts doivent tendre, d'une part à éveiller l'intérêt de ceux de ces futurs citoyens qui se complaisent dans une attitude passive, et d'autre part à apprendre aux autres à approfondir les problèmes et à maintenir les critiques, souvent justifiées, dans des mesures raisonnables.

Au moment où ces cours fêtent le quart de siècle de leur existence, les organisateurs peuvent se réjouir des résultats obtenus et exprimer leur reconnaissance, tout particulièrement au professeur K. Meyer, directeur des cours, ainsi qu'aux autorités du canton, qui leur ont prêté leur appui.

Notre époque cherche à rendre de plus en plus vivant l'enseignement de l'instruction civique aux écoliers. Ces cours, destinés aux jeunes citoyens et citoyennes, leur offre la possibilité de travailler en commun et de développer cet esprit de collaboration qui ne devrait pas s'affaiblir plus tard dans la vie publique.

O. S.

Réd. — Cette institution, certainement remarquable, sera parfaite à nos yeux quand les jeunes filles ne bénéficieront plus d'un régime de faveur(!) pour ne pas dire de défaveur. Les citoyennes de demain ont partout besoin — comme les futurs citoyens — d'une bonne préparation civique.

Le féminisme à l'étranger

SUÈDE

La sécurité de la petite ville de Straengnaes, qui compte 10 000 habitants, est assurée par une jeune fille de 21 ans, Mlle Christina Karlsson, qui y occupe le poste de commissaire de police.

Le gouvernement a décidé d'imposer séparément les revenus des époux à partir de la nouvelle année fiscale qui a débuté le 1er juillet 1967. Cette méthode d'imposition est facultative ; pour être appliquée, elle doit être demandée par les contribuables mariés.

CONGO

Sur ordre du gouvernement, ce sont des femmes qui dirigent le nouveau parti du Congo ex-belge. Il s'agit de faire entrer les femmes dans la vie politique active. Ce parti féminin s'appelle « Mouvement populaire révolutionnaire ».

COLOMBIE

Quatre femmes occupent en ce moment des postes clés dans ce pays : l'une est ministre, l'autre dirige les services généraux, une autre est responsable du plan agricole, une autre encore du service civil. Elles apportent à ces fonctions compétences et dynamisme.

Ceux qu'on ne paie pas

Lorsqu'un homme peint la maison d'un autre, moyennant rétribution, le service accompli entre dans la statistique du produit national. Mais lorsqu'un individu peint sa propre maison, son travail n'est pas pris en considération. Cet état de choses ennuie depuis longtemps les économistes. Ils disent que la statistique du produit national laisse de côté toutes sortes d'activités économiques entrant en ligne de compte pour la statistique.

C'est pourquoi le professeur John Kendrick, de l'Université George-Washington, a entrepris de calculer un produit national brut pour les USA, plus complet que la statistique officielle. Dans son rapport, il présente des chiffres très élevés qui s'ajoutent encore à ceux du Département du commerce.

La plus grosse addition, de 144 milliards de dollars, concerne le travail gratuit des ménagères que Kendrick calcule à la valeur qu'il faudrait payer s'il était accompli par des domestiques. Kendrick ajoute également 71 milliards pour l'estimation de la valeur économique des services fournis par les appareils ménagers et autres équipements de ménage durables que les consommateurs possèdent.

(Extrait de la revue « Fortune » d'août 1967.)

FRAISSE & Cie

TEINTURERIE
GENÈVE

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20	Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2	Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21	Tél. 36 77 44

Magasin et usine :

Rue de Saint-Jean 53	Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE

Pour vos tricots, toujours les

Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande

Un problème inquiétant aux Etats-Unis

Les mariages précoces et leurs suites

Les Etats-Unis sont actuellement le pays où le mariage et le divorce précoces sont le plus répandus. La MOITIÉ des hommes américains sont mariés avant 23 ans, contre seulement un quart dans la plupart des pays européens et un dixième en Irlande est en Norvège. La moitié des femmes américaines sont mariées avant 20 ans. Une jeune fille sur six se marie entre 15 et 19 ans en Amérique, une sur 16 en France ou en Australie, une sur cinquante en Allemagne ou en Irlande.

Force est de constater qu'en Amérique, le nombre des mariages de jeunes continue à augmenter. Par exemple, en 1964, les Etats-Unis comptaient 3 700 000 jeunes de 17 ans. Selon le « Population Reference Bureau » de Washington, 238 000 de ces jeunes gens étaient déjà mariés : 12 % des filles et 2 % des garçons.

Beaucoup de directeurs de « high schools » ont dû se consacrer à la tâche inattendue d'établir des règlements pour leurs élèves mariés, contenant des dispositions sur des questions comme celle de savoir combien de temps une élève enceinte pourrait continuer à fréquenter l'école au milieu de ses camarades non mariés. Beaucoup de ces ménages connaissent de sérieuses difficultés. En 1961, 70 000 jeunes de moins de 20 ans étaient séparés ou divorcés (22 0000 divorcés, 48 000 séparés).

Les conseillers conjugaux et familiaux constatent que les problèmes conjugaux des jeunes maris et femmes constituent une proportion importante et grandissante des cas qu'ils ont à traiter. Et il est certain qu'un pourcentage élevé de jeunes couples qui restent mariés sont déçus par leur union qui devient une corvée, une dérision, un fardeau ou un désastre.

Le mariage il y à cent ans

Il était virtuellement une nécessité économique à la fois pour l'homme et pour la femme. Les enfants représentaient un capital plutôt qu'une charge économique, comme à présent.

Les experts des budgets familiaux nous disent qu'en Amérique, un enfant jusqu'à l'âge de 18 ans coûte en moyenne 20 000 dollars, sans compter les 10 000 dollars que représentent quatre années de collège.

Mais le temps est bien passé, en Amérique, d'une structure autoritaire du mariage où l'homme était roi dans son domaine. La femme devait être robuste pour l'aider à moissonner et ses enfants devaient être une aide. L'épouse de son côté attendait de son mari aide et protection et acceptait son autorité. Ni l'un ni l'autre ne se préoccupait beaucoup que son partenaire soit beau, cultivé, intéressé par les affaires du monde, sentimental et satisfaisant sur le plan sexuel.

En bref, les aspects pratiques du mariage ont été jetés par-dessus bord. Ils ont été rem-

(Suite en page 5)